Marc BOTBOL

Membre de l'Ordre des Experts Comptables Région Paris / Île de France
Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

23, rue Scheffer – 75116 PARIS
Tél. 01.46.86.45.45 | Fax 01.46.87.08.69 | m.botbol@cogesten.fr

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DU VAL DE MARNE E2C94

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

ASSOCIATION LOI 1901
SIREN N° 518 226 436
CENTRE DE FORMATION AGREMENT N° 11 94 07 666 94

Siège Social : **87, avenue de la Victoire**
94310 – ORLY

Marc BOTBOL
Membre de l'Ordre des Experts Comptables Région Paris / Île de France
Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris
23, rue Scheffer – 75116 PARIS

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DU VAL DE MARNE – E2C94
Association Loi de 1901
SIREN n° 518 226 436
Centre de Formation Agrément n° 11 94 07 666 94
87, avenue de la Victoire
94310 – ORLY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE DU VAL DE MARNE – E2C94 tels qu'ils sont joints au présent rapport, et faisant ressortir un déficit de 158.398 € pour un total de subventions d'exploitation de 896.676 € et un total Bilan de 1.122.941 €,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Note de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes annuels des informations données dans le rapport de financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 13 février 2012.

Marc BOTBOL
Commissaire aux Comptes

ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE
DU VAL-DE-MARNE

EXERCICE CLOS
AU 31/12/2011

Association Loi 1901

Siret n° 518 226 436 00013

N° d'agrément centre de formation : 11 94 07 666 94

Ecole de la Deuxième Chance du Val-de-Marne
87 avenue de la Victoire - 94310 Orly T 01 48 92 02 61 F 01 48 53 10 19

BILAN - ACTIF (EN EUROS)

		BILAN - ACTIF (EN EUROS)		Brut		Amortiss., prov.	31/12/2011	31/12/2010
actif immobilisé		**Immobilisation incorporelles**						
	incorp	Frais d'établissement	AB		AC			
		Frais de recherche et de développement	AD		AE			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 053	AG	6 194	860	3 464
		Droit au bail (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Immobilisations incorporelles en cours	AA		AZ			
		Av. et acomptes sur immo.incorporelles	AL		AM			
		Immobilisations corporelles						
		Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	1 500	AQ	1 500		
		Instal.techn., mat.et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	56 144	AU	18 135	38 009	50 523
		Immob. grevée de droits, commodat	CB		CC			
		Immobilisations corporelles en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		Immobilisations financières (2)						
	fin	Participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Titres immob. de l'activité du portefeuille	CP		CQ			
		Autres titres immobilisés	BD	80	BE		80	80
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières	BH	15 240	BI		15 240	
		TOTAL (I)	**BJ**	**80 017**	**BK**	**25 829**	**54 189**	**54 067**
actif circ		**Stocks et en cours**						
	stk	Mat.premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de product.(biens & services)	BN		BO			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes sur commandes	BV		BW			
	cr	Usagers et comptes rattachés	BX		BY			
		Autres créances	BZ	132 149	CA		132 149	147 548
	dis	Valeurs mobilières de placement	CD	100 292	CE		100 292	80 000
		Instruments de trésorerie	CS		CT			
		Disponibilités	CF	517	CG		517	147 066
		Charges constatées d'avance (3)	CH	4 491	CI		4 491	4 688
		TOTAL (II)	**CJ**	**237 449**	**CK**		**237 449**	**379 303**
cpta	cré	Ch.à répartir sur plusieurs exercices (III)	CL					
		Primes remboursement obligations (IV)	CM					
		Ecarts de conversion actif (V)	CN					
		TOTAL GENERAL (I à V)	**CO**	**317 466**	**A1**	**25 829**	**291 637**	**433 370**

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser

acceptés par les organismes compétents :

autorisés par l'organisme de tutelle :

Dons en nature restant à faire :

(1) Droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN - PASSIF (EN EUROS)

	BILAN - PASSIF (EN EUROS)		31/12/2011	31/12/2010
F	**Fonds propres**			
o	Fonds associatifs sans droit de reprise	DA	217 678	149 100
n	Ecarts de réévaluation	DC		
d	Réserves indisponibles	DD		
s	Reserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées	DF		
a	Autres réserves	DG		
s	Report à nouveau	DH		
s	Résultat net comptable exercice (excédent ou déficit)	DIR	-158 398	68 578
o	Subv. d'invest. affectées à des biens renouvelables	DJ	28 258	39 792
c	Provisions réglementées	DK		
i	**Autres fonds associatifs**			
a	Fonds associatifs avec droit de reprise			
t	- apports	DB		
i	- legs et donations	DM		
f	-subv. d'invest. affectées à des biens non renouv.	DN		
s	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	EF		
	Droits des propriétaires (commodat)	EG		
	TOTAL (I)	**DL**	**87 538**	**257 470**
R	Provisions pour risques	DP		
C	Provisions pour charges	DQ	71 481	53 529
	TOTAL (II)	**DO**	**71 481**	**53 529**
F	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	EH		
D	Fonds dédiés sur autres ressources	EI		
	TOTAL (III)	**DR**		
	Emprunts obligataires	DT		
D	Empr. et dettes auprès des établ. de crédit (2)	DU	44 641	
e	Emprunts et dettes financières divers (3)	DV		
t	Av.et acomptes reç. sur commandes en cours	DW		
t	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 579	49 479
e	Dettes fiscales et sociales	DY	59 351	55 372
s	Dettes sur immob.et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		20
	Produits constatés d'avance	EB	8 048	17 500
	TOTAL (IV)	**EC**	**132 618**	**122 371**
	Ecarts de conversion passif (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	**EE**	**291 637**	**433 370**
	ENGAGEMENTS DONNES			
(1) Dont à moins d'un an :				
à plus d'un an :				
(2) Dt conc. banc. courants et soldes bques créd. :			44 641	

Val-de-Marne
école de la deuxième chance

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

CHARGES

	COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE : CHARGES (1)		31/12/2011	31/12/2010
	Charges d'exploitation (1)			
	Achats de marchandises	FS		
C	Variation de stocks	FT		
h	Achats matières premières et autres approvisionnements	FU		
a	Variation de stocks	FV		
r	Autres achats (non stockées)	FK	14 704	36 353
g	Charges externes	FW	286 453	212 793
	Impôts, taxes et versements assimilés	FX	44 018	24 442
e	Rémunération du personnel	FY	389 159	281 638
x	Charges sociales	FZ	164 271	113 658
p	Autres charges de personnel	FL	8 664	6 733
l	Subventions accordées sur ressources affectées	GB		
o	Dotation aux amortissements	GA	16 706	15 738
i	Dotations aux provisions	GD	71 481	53 529
t	Engagements à réaliser sur ressources affectées	GC		
	Autres charges	GE	184	
	TOTAL I	GF	**995 641**	**744 883**
	QP de résultat sur opérations faites en commun	GI		
	TOTAL II	GV		
	Charges financières			
	Dotations aux amortissements et aux provisions	GQ		
F	Intérêts et charges assimilées	GR		293
i	Différences négatives de change	GS		
n	Charges nettes sur cession de valeur mobilières de placement	GT		
	TOTAL III	GU		**293**
	Charges exceptionnelles			
	Sur opérations de gestion	HE	127 300	
E	Sur opérations en capital	HF		84
x	Reprises de déficits antérieurs	HI		
c	Dotation aux amortissements et aux provisions	HG		
	TOTAL IV	HH	**127 300**	**84**
	Participation des salariés aux résultats	HJ		
	Impôts sur les sociétés	HK		
	TOTAL V	GY		
	TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	HM	**1 122 941**	**745 260**
	Solde créditeur : Excédent	**HN**		**68 578**
	TOTAL GENERAL	HV	**1 122 941**	**813 838**
	EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**Exercice N**	**Exercice N-1**
	Secours en nature	HW		
	Mise à disposition gratuite des biens et services	HX	134 300	116 900
	Personnel bénévole	HY		
	TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES	HZ	**134 300**	**116 900**
	(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			

Val-de-Marne
école de la deuxième chance

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

PRODUITS

	COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE : PRODUITS (2)		31/12/2011	31/12/2010
	Produits d'exploitation (1)			
P	Ventes de marchandises	FC		
r	Production vendue	FF		
o	Prestations de services	FI		
d	Produits liés à des financements réglementaires	FA		
	Produits des activités annexes	FB	660	
e	Legs et donations	FD		
x	Production stockée	FM		
p	Production immobilisée	FN		
l	Subventions d'exploitation	FO	896 676	801 876
o	Reprises sur provisions et amortissement, transferts de charges	FP	54 368	838
i	Autres produits	FQ	49	0
t	Collectes	GX		
a	Cotisations	FG		
t	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	FH		
	QP des subv. d'investist renouvel. et des apports virée au résultat	FJ		
	TOTAL I	**FR**	**951 752**	**802 714**
	QP de résultat sur opérations faites en commun	GH		
	TOTAL II	**GG**		
	Produits financiers			
f	De participation	GJ		
i	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	GK		
n	Autres intérêt et produits assimilés	GL	978	417
a	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
n	Différences positives de change	GN		
c	Produits sur cession de valeurs mobilières de placement	GO		
	TOTAL III	**GP**	**978**	**417**
	Produits exceptionnels			
e	Sur opérations de gestion	HA	279	
x	Sur opérations en capital	HB		500
c	Reprises d'excédent sur exercices antérieurs	HO		
e	Reprises sur provisions et ransferts de charges	HC		
p	QP des subventions d'investissement non renouv. virée au résultat	HP	11 534	10 208
	TOTAL IV	**HD**	**11 813**	**10 708**
	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	**HL**	**964 543**	**813 838**
	Solde débiteur : déficit	**HN**	**158 398**	
	TOTAL GENERAL	**HU**	**1 122 941**	**813 838**
	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**Exercice N**	**Exercice N-1**
c	Bénévolat	HQ		
v	Prestations en nature	HR	134 300	116 900
n	Dons en nature	HS		
	TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES	**HT**	**134 300**	**116 900**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

ANNEXE DES COMPTES 2011

Objet social

En direction des publics jeunes de 18 à 25 ans, sans qualification à la recherche d'une insertion sociale et professionnelle, l'E2C construit et gère un programme d'éducation et de formation ayant pour objectif principal le débouché sur l'emploi.

Fait marquant

L'Ecole de la Deuxième Chance du Val de Marne a été amené à signer un bail commercial pour les locaux du second site sur le territoire du Val de Marne, à Créteil au 59 Rue Auguste PERRET.

Le second site devrait ouvrir ses portes à l'équipe Pédagogique le 1er Juin 2012, la première session débutera en Septembre 2012.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999 la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983 les règlements comptables :

- 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'associations
- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Dérogation aux principes et règles comptables

Néant

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Licences	1 an
• Matériels pédagogiques	3 à 5 ans
• Matériel de transport	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds associatifs

Les fonds associatifs « sans droit de reprise » comptabilisent des opérations pour lesquelles l'association a une assurance sur l'affectation certaine des ressources provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables, ou de mise en réserve des résultats.

Engagements de retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués, à la clôture de l'exercice, selon la méthode rétrospective prorata temporis : le passif social est considéré comme étant égal à la somme des droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisée en fonction de l'ancienneté au jour des calculs par rapport à l'ancienneté au terme, probabilisée (espérance de vie et rotation du personnel) et actualisée entre le jour du départ et le jour des calculs.

Les autres hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 2,25% (inflation comprise)
- Progression des salaires : 1% par an
- âge de départ à la retraite : 62 ans (départ à l'initiative du salarié)
- taux de charges sociales : 45%
- table de mortalité : TG05
- taux de turnover : 1%

La dette actuarielle (ou passif social) mesure l'engagement probable actualisé au 31 décembre 2011 au titre des droits acquis à cette même date.
Elle s'élève à 71 481 € au 31 décembre 2011 et est comptabilisée au bilan en provisions pour risques et charges.

Subventions de fonctionnement

Principales subventions inscrites au compte de fonctionnement de l'exercice :

Financeurs	Montant convention	Montant comptabilisé
Conseil Régional	325 980 €	320 823 €
Acsé	35 000 €	35 000 €
Direccte	299 942 €	295 197 €
FSE	56 086 €	18 208 €
CCIP 94	80 000 €	80 000 €
Conseil Général 94	65 000 €	65 000 €
CMA 94	2 500 €	5 000 €
TOTAUX	**864 508 €**	**819 228 €**

Cotisations des communes adhérentes et subventions versées par des Fondations :

Financeurs	Montant convention	Montant comptabilisé
Mairie de Rungis	1 500 €	1 500 €
Mairie de Chevilly-Larue	3 000 €	3 000 €
Mairie d'Ablon	1 500 €	1 500 €
Mairie de Sucy-en-Brie	6 000 €	6 000 €
Mairie de Nogent-sur-Marne	6 000 €	6 000 €
Mairie de Choisy-le-Roi	6 000 €	6 000 €
Mairie de Vitry-sur-Seine	9 000 €	9 000 €
Mairie de Limeil Brevannes	3 000 €	3 000 €
Mairie de Villejuif	9 000 €	9 000 €
Mairie de Fontenay-sous-Bois	9 000 €	9 000 €
Fondation EDF DIVERSITERRE	10 000 €	10 000 €
Fondation de France	6 496 €	6 496 €
GrDF UT94	15 000 €	6 952 €
TOTAUX	**85 496 €**	**77 448 €**

Produits constatés d'avances

Ils sont constitués au 31 décembre 2011 de la quote-part de subvention GrDF UT 94 non encore utilisée pour 8 048 €.

Autres informations sur le compte de résultat

Les charges exceptionnelles sur exercices antérieurs correspondent au non-versement définitif de subventions attendues au 31/12/2010 et comptabilisées en Produits À Recevoir ainsi qu'à un complément de facturation de la mise à disposition du Directeur de l'E2C94 par la CCIP.

VARIATION DES IMMOBILISATIONS 2011

CADRE A : IMMOBILISATIONS		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D **TOTAL 1**				
Autres postes d'immo. incorporelles **TOTAL 2**		**11 665**		**1 587**
Terrains				
Constructions	sur sol propre			
	sur sol d'autrui	1 500		
	Inst. gales., agencts. et am. const.			
Installations techniques matériel et outillage				
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers			
	Matériel de transport	13 193		
	Matériel de bureau & informatique	42 951		
	Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
TOTAL 3		**57 644**		
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		80		
Prêts & autres immobilisations financières				15 240
TOTAL 4		**80**		**15 240**
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)		**69 389**		**16 827**

CADRE B : IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
		Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D **TOTAL 1**					
Autres postes d'immo. incorporelles **TOTAL 2**			**6 199**	**7 053**	
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui			1 500	
	Inst. gales., agencts. et am. const.				
Installations techniques matériel et outillage					
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers				
	Matériel de transport			13 193	
	Matériel de bureau & informatique			42 951	
	Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances & acomptes					
TOTAL 3				**57 644**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés				80	
Prêts & autres immobilisations financières				15 240	
TOTAL 4				**15 320**	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)			**6 199**	**80 017**	

VARIATION DES AMORTISSEMENTS 2011

CADRE A : AMORTISSEMENTS		Situation et mouvements de l'exercice			
		Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D					
Autres postes d'immo. Incorporelles		8 201	4 192	6 199	6 194
TOTAL 1		**8 201**	**4 192**	**6 199**	**6 194**
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui	1 500			1 500
	Inst. gales., agencts. et am. const.				
Installations techniques matériel et outillage					
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers				
	Matériel de transport	463	2 639		3 101
	Matériel de bureau & informatique	5 158	9 875		15 034
	Emballages récupérables & divers				
TOTAL 2		**7 121**	**12 514**		**19 635**
TOTAL GÉNÉRAL (1+2)		**15 322**	**16 706**	**6 199**	**25 829**

PROVISIONS 2011

	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Provisions garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	53 529	71 481	53 529	71 481
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**53 529**	**71 481**	**53 529**	**71 481**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participations				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	**53 529**	**71 481**	**53 529**	**71 481**
Dotations et reprises d'exploitation		71 481	53 529	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciations des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES & DETTES 2011

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières		15 240		15 240
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances r. de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		132 149	132 149	
Charges constatées d'avance		4 491	4 491	
	TOTAUX	**151 880**	**136 640**	**15 240**
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine	44 641	44 641		
	à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		20 579	20 579		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		56 810	56 810		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 541	2 541		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					
Dette représentative de titres emp.					
Produits constatés d'avance		8 048	8 048		
	TOTAUX	**132 618**	**132 618**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	131 093
Disponibilités	292
TOTAL	**131 385**

CHARGES A PAYER	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 176
Dettes fiscales et sociales	2 541
Autres dettes	
TOTAL	**22 716**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	4 491	8 048
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**4 491**	**8 048**

CATEGORIES	EFFECTIF		
	Hommes	Femmes	Total
Cadres Employés	2	9,8	11,8
TOTAL	**2**	**9,8**	**11,8**

FOND ASSOCIATIFS 2011

Nature	Montant Début Exc	Plus	Moins	Montant Fin Exc
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires	149 100	68 578		217 678
Subv. Invest. non renouvelables	39 792		11 534	28 258
Fonds de trésorerie apporté				
Réserves statutaires				
TOTAL FONDS SANS DROIT REPRISE	**188 892**	**68 578**	**11 534**	**245 936**
Valeur des biens affectés repris en fin d'apport				
Valeur des biens affectés repris à la dissolution				
Valeurs des biens non affectés repris en fin d'apport				
Valeurs des biens non affectés repris à la dissolution				
Libéralités non encore autorisées				
Libéralités ayant le caractère d'apport sous condition				
Subventions d'investissement sous condition				
TOTAL FONDS AVEC DROIT REPRISE				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**188 892**	**68 578**	**11 534**	**245 936**

Marc BOTBOL
Membre de l'Ordre des Experts Comptables Région Paris / Île de France
Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris
23, rue Scheffer – 75116 PARIS

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DU VAL DE MARNE – E2C94
Association Loi de 1901
SIREN n° 518 226 436
Centre de Formation Agrément n° 11 94 07 666 94
87, avenue de la Victoire
94310 – ORLY

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce

Fait à Paris, le 13 février 2012.

Marc BOTBOL
Commissaire aux Comptes